

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique**

Session Hiver 2013

**POL 4411-20
Organisations internationales : l'ONU et ses institutions spécialisées
Mardi 9h30 – 12h30**

Courriel : larose.chalmers@uqam.ca

Local: A-1575

Heures de disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Organisations internationales et ordre du monde: les fonctions des organisations internationales dans le système mondial. Le système des Nations Unies comme projet d'intervention dans les relations internationales. Les Nations Unies et la reproduction internationale, l'intégration à l'économie mondiale; l'action au bénéfice de l'accumulation du capital; l'action politique. Les difficultés de la reproduction.

OBJECTIFS

Le cours POL 4411 explore le rôle des organisations internationales dans la politique mondiale contemporaine. L'un de ses objectifs premiers est d'initier et sensibiliser les participants à l'importance des organisations internationales, et des institutions qui les encadrent, en tant que forums et instruments facilitant les interactions entre les acteurs internationaux. Dans le cadre de ce cours, les organisations internationales sont étudiées en tant qu'acteurs d'un système international changeant, et indéterminé - marqué par une interdépendance de plus en plus étroite - et d'une « société » internationale en constante quête d'ordre et de règles communes et partagées. De cette manière, ces organisations internationales sont appréhendées comme mécanismes et lieux de production de normes, de valeurs communes et d'institutions destinées à façonner l'environnement au sein duquel se déroulent les interactions entre les acteurs intervenant dans la politique mondiale.

Bien évidemment, une large place sera réservée à des discussions approfondies autour des apports et limites des organisations internationales dans le monde aussi bien que des difficultés à réguler un système composé théoriquement d'entités légalement souveraines. Nous accorderons une attention soutenue aux enjeux et conjectures

entourant la forme aussi bien que l'orientation, actuelle et future, de l'organisation des Nations Unies et ses principales agences. Par moments, la salle de classe constituera aussi un forum permettant d'explorer les enjeux et défis cruciaux qui interpellent ces organisations. Les étudiants y seront introduits à une appréciation critique de l'action de ces acteurs dans le processus international de négociations et de prises de décision ainsi que des résultats obtenus. En fin de session, nous engagerons un débat sur la pertinence des institutions internationales formelles comme instruments de solution de problèmes internationaux, leur rôle dans la stabilisation du système internationale voire même leur importance dans l'articulation de l'idée du multilatéralisme.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE / MODE D'ÉVALUATION

Lectures

La lecture des deux ouvrages suivants est **obligatoire**. Vous pouvez vous les procurer à la COOP.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011.

Maurice Bertrand, *L'ONU*, 6e éd., Paris : La Découverte, 2006

Un recueil de textes est également disponible à la COOP. Il est fondamental que les étudiants fassent les lectures recommandées. Ceci pour le bon déroulement du cours et la préparation des examens prévus à cette fin.

EVALUATION

Les étudiants seront soumis à un travail individuel, un travail d'analyse et un examen de fin de session.

- 1) **EXAMEN INTRA (5 mars) – 30% de la note finale.** Revue de la matière vue en classe et des principaux points soulevés par les textes consultés

- 2) **TRAVAIL D'ANALYSE:**
 - a. Examen critique d'une disposition (clause) de la Charte de l'ONU au regard de l'évolution du monde contemporain. Le texte devra rendre compte des forces et faiblesses de certaines clauses fondamentales de cet instrument juridique en discutant de leur adéquation face aux problèmes et défis d'aujourd'hui.

OU

- b. Analyse d'une situation (conflit ou enjeu) internationale à la lumière des actions de l'ONU, ou d'une organisation internationale spécifique à ce sujet.

Cet exercice compte pour **35% de la note finale**. Le texte ne devra contenir entre 10 et 12 pages en interligne et demie (excluant la bibliographie). Notez bien qu'il s'agit d'un travail de recherche ; la présentation devra respecter les règles de présentation et de citation en vigueur au département. Il est fortement recommandé de consulter et vous référer à la littérature pertinente à votre sujet d'intérêt. Le travail doit être remis au plus tard **le 2 avril 2012**.

- 3) **EXAMEN FINAL (EN CLASSE)**. Cet examen compte pour **35% de la note finale ; il aura lieu le 16 avril**. Son but est d'amener l'étudiant (e) à procéder à un examen analytique autonome au sujet d'un des volets de la matière du cours vu en classe.

Les étudiants répondront, sous forme de dissertation (6-7 pages maximum) à une des trois questions qui leur seront soumises. Il s'agira de tester la capacité de l'étudiant (e) à soulever des interrogations et identifier des enjeux pertinents, de même qu'à poser un questionnement critique et cohérent, sur un problème relié au rôle ainsi qu'aux actions des organisations internationales dans le monde.

ÉVALUATION

Examen intra: 30%

Travail d'analyse : 35%

Examen final : 35%

Les autres questions s'y rapportant seront abordées en classe et les décisions prises conjointement en fonction des normes du module et du département.

PLAN DU COURS

8 janvier

Introduction générale – Présentation du cours

PREMIÈRE PARTIE : Théories et fonctions

15 janvier

Perspectives

Dario Battistella « La coopération » in *Théories des relations internationales*, 2^{ème} édition, Paris : Presses des Sciences Po, 2006, p. 394-425

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Coopération et organisation » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 13-20

22 janvier

Approches

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Des approches théoriques à renouveler » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 61-74.

Michael Barnett et Matha Finnemore “Political Approaches” in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 41-57.

Jorge E. Velasquez “Legal Perspectives” in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 58-81.

29 janvier

Rôle, fonctions, types

Lecture recommandée

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Typologies et approche globale » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 45-58

Clive Archer “Role and Function of International Organizations” in *International Organizations*, 3^{ème} éd., Londres : Routledge, 2001, p. 65-111.

DEUXIEME PARTIE : Aperçu historique et structure

5 février

Historique et évolution

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les développements de l’action internationale concertée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 21-26.

Clive Archer « Definitions and History » in Clive Archer *International Organizations*, 3^{ème} édition, London: Routledge, 2001, p. 1-34 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

12 février

Espoirs et désillusions : la Société des nations (SDN)

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les développements de l’action internationale concertée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 26-33.

David Armstrong, Lorna Lloyd et John Redmond, « The League of Nations » in David Armstrong *et al.* (dirs.) *International Organisation in World Politics*, 3^{ème} édition, London : Palgrave, 2004, p. 16-36 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

Pierre Gerbet, Victor Yves Ghebali et Marie Renée Mouton, “Origine et structure de la Société des Nations” dans *Société des Nations et Organisation des Nations Unies*, éditions Richelieu, p. 13-143, 1973 (disponible à la réserve de la bibliothèque centrale).

19 février

L'organisation des Nations Unies : Principes, structure et système

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les développements de l'action internationale concertée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 36-44.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Une fonctionnalité controversée » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 75-107

Lecture complémentaire

Organisation des Nations Unies, *Les Nations Unies aujourd'hui*, chapitre I, « L'organisation des Nations Unies », New York, 2008, p. 1-78. (Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale)

26 février - Semaine de lecture

5 mars - EXAMEN INTRA

TROISIÈME PARTIE - Autour de l'ONU : les questions en débat

12 mars

Le système de sécurité collective

Maurice Bertrand L'ONU, chapitre 2 « L'ONU et les problèmes de sécurité pendant la guerre froide » (p. 24-46), « L'ONU et la sécurité depuis la fin de la Guerre Froide » (p. 84-100), Paris : La Découverte, 2006.

Alexandra, Novosseloff, *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la maîtrise de la force armée : Dialectique du politique et du militaire en matière de paix et de sécurité*, chapitre II, **partie III**, « Les mécanismes du chapitre VII de la Charte » ; **partie IV** « L'ONU : Une organisation de sécurité collective ou de défense collective ? » Bruxelles : Bruylant, 2003, p. 113-134.

Lecture complémentaire

Paul Tavernier « Article 27 : Vote » in *La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article*, 3^{ème} édition, édité par Jean-Pierre Cot, Alain Pellet et Mathias Forteau, Paris, Economica, 2005, p. 935-957.

19 mars

Les opérations de paix

Alexandra Novosseloff, « Une improvisation : les opérations de maintien de la paix du chapitre six et demi » in *Le Conseil de sécurité des Nations Unies et la maîtrise de la force armée : Dialectique du politique et du militaire en matière de paix et de sécurité*, Bruxelles : Bruylant, 2003, p. 245-292.

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « Les nouvelles orientations de la sécurité internationale » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 159-193.

Lecture complémentaire

Rafâa Ben Achour « Les Opérations de maintien de la paix » in *La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article*, 3^{ème} édition, édité par Jean-Pierre Cot, Alain Pellet et Mathias Forteau, Paris, Economica, 2005, p. 265-286.

David Armstrong, Lorna Lloyd et John Redmond, « The New World Disorder: the UN and the Maintenance of International Peace » in David Armstrong et al. (dirs.) *International Organisation and World Politics*, 3^{ème} édition, London: Palgrave, 2004, p. 82-115.

26 mars

L'intervention internationale

Lectures recommandées

Shashi Tharoor et Sam Daws « Humanitarian Intervention », *World Policy Journal*, été 2001, p. 21-30

Alex G. Bellamy *Responsibility to Protect: The Global Efforts to End Mass Atrocities*, chapitre 1 "Sovereignty and Human Rights", Cambridge, Polity Press, 2009, p. 8-34

Lectures complémentaires

Béatrice Pouligny « L'humanitaire non gouvernemental face à la guerre », *Politique étrangère*, vol. 2, no 3, 2003, p. 367-380

Gilbert Guillaume "Article 2 paragraphe 7" in *La Charte des Nations Unies : Commentaire article par article*, 3^{ème} édition, édité par Jean-Pierre Cot, Alain Pellet et Mathias Forteau, Paris, Économica, 2005, p. 485-509

2 avril (REMISE DU TRAVAIL D'ANALYSE)

Coopération pour le développement- Le multilatéralisme en débat

Lectures recommandées

Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts (éd.) « La transformation du multilatéralisme » in *Les Organisations Internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 121-158

Maurice Bertrand, *L'ONU*, chapitre 3 « L'ONU-économique et sociale », 6e éd., Paris : La Découverte, 2006, p. 47-83.

Ngair Woods "Bretton Woods Institutions" in Thomas G Weiss et Sam Daws (ed.) *The Oxford Handbook on the United Nations*, Oxford University Press, Oxford, 2007, p. 233-253.

Lecture complémentaire

Yves Schemeil « L'Organisation mondiale du commerce et l'instabilité internationale » in Guy Lachapelle et Stéphane Paquin (dir.) *Mondialisation, gouvernance et nouvelles stratégies subétatiques*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 39-58

9 avril -BRAINSTORMING

La pertinence des organisations internationales - Considérations générales et perspectives de réforme

Lectures recommandées

Lakhdar Brahimi « L'ONU en 2034 » *Politique étrangère*, 4/2006 (hiver), p. 771-783

Vincent Chenail « La réforme des Nations Unies depuis le Sommet mondial de 2005: Bilan et perspectives », *Relations internationales*, Vol 128, set-décembre 2006, p. 79-92.

Alexandra Novosseloff, « L'élargissement du Conseil de sécurité : enjeux et perspectives », *Relations internationales*, Vol 128, set-décembre 2006, p. 3-14

Lectures complémentaires

Koffi Annan, *Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous*, Rapport du secrétaire général des Nations Unies, New York, 21 mars 2005.

Mark Mallow Brown "Can the UN be reformed?" *Global Governance* 14 (2008), p. 1-12.

16 avril – EXAMEN FINAL (en classe)

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.